



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998
B.P : 1116 Yaoundé – Cameroun - Tél. : +237 222 20 19 28 - +237 222 21 66 62
Site Web : www.fecafoot-officiel.com – Email : contact@fecafoot-officiel.com
Numéro de contribuable : M089600013325C

COMMUNIQUE FINAL DE LA REUNION DE CONCERTATION ET DE PRISE DE CONTACT ENTRE LA FECAFOOT, LA LFPC ET LES CLUBS DES CHAMPIONNATS PROFESSIONNELS MTN ELITE ONE ET MTN ELITE TWO TENUE LE 03 JANVIER 2019 AU SIEGE DE LA FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL.

Le Jeudi, 03 Janvier 2018 s'est tenue, sous la présidence de **Monsieur SEIDOU MBOMBO NJOYA, Président de la FECAFOOT**, une réunion de concertation et de prise de contact entre La FECAFOOT, la LFPC et les clubs des Championnats professionnels MTN Elite One et MTN Elite Two au siège de la Fédération Camerounaise de Football.

Etaient présents :

Pour le compte de la FECAFOOT :

Outre le président de la FECAFOOT ;

- M. ABOUBAKAR ALIM KONATE, 1^{er} vice président ;
- Mme EKO MENDOMO Céline, 3^{ème} vice-présidente ;
- M. ABBO MOHAMADOU, 4^{ème} vice-président,
- M. BANLOCK Benjamin Didier, Secrétaire Général ;

Pour le compte de la LFPC :

- Le Général Pierre SEMENGUE, Président de la LFPC ;
- M. BEYECK Benjamin, Secrétaire Général de la Ligue ;
- Pour les clubs de MTN ELITE One :
 - M. DOMKEU Faustin, Président NEW STARS DE DOUALA ;
 - M. YONG Jacques, President YONG SPORT ACADEMY;
 - M. ABUNDE Pascal, Président PWD DE BAMENDA ;
 - M. ESSOMBA MANY Achille, Président TONNERRE KALARA CLUB DE YAOUNDE;
 - M. BATAMACK Pierre Joseph, Président AVION DU NKAM ;



- M. MINALA ROGER, Président AS FORTUNA DE YAOUNDE ;
- M. Jérôme KOME MAX, Président DRAGON DE YAOUNDE ;
- M. KAMDEM Innocent, Représentant les ASTRES DE DOUALA ;
- Mme SIEWE Rose Eulalie, Représentante UNISPORT DE BAFANG ;
- M. FEUTCHEU Joseph, Président FEUTCHEU F.C DE BANDJOUN;
- M. ELLE Charles Pascal, Représentant COLOMBE SPORTIVE DE SANGMELIMA ;
- M. PENDA MPESSA, Représentant STADE RENARD DE MELONG.

Pour les clubs de MTN ELITE Two :

- M. MVE ELEMVA Emmanuel, Président CANON SPORTIF DE YAOUNDE ;
- M. SINKOT Isaac, Président DYNAMO DE DOUALA ;
- M. NKENLIFACK Gislain Victor, Président AIGLE ROYALE DE LA MENOUA ;
- M. MBASSI MBELLE Adolphe, Président LION BLESSE DE FOTOUNI ;
- M. OWONA Gaspard Alex, Président RENAISSANCE FC DE NGOUMOU ;
- Mme MANGUELE Pauline Thérèse, Représentante YAFOOT ;
- M. FOKO Bernard, Représentant AS MATELOTS;
- M. NGOSSO PRISO, Représentant LEOPARD DE DOUALA;
- M. NDJATE RAIMOND, Représentant AS FAP ;
- M. FAMAWA Jules François, PDG PANTHERE ;
- M. JOLIVO BOUL, Président AS ETOA-MEKI ;
- M. NDI EUGENE NDI, Représentant BANG BULLET.

Le quorum de toutes les personnalités attendues à cette rencontre étant atteint ainsi que le confirme la feuille de présence jointe en annexe du présent communiqué final, la réunion a pu se tenir et les points suivants inscrits à l'ordre du jour examinés.

- 1- Mot introductif du président de la FECAFOOT, président de séance ;
- 2- Echanges sur la situation des championnats MTN ELITE One ET MTN ELITE Two et du climat social u sein de la LFPC;



- a-date de démarrage des Championnats Professionnels MTN Elite One et MTN Elite Two ;
 - b-nombre de clubs
 - c- cas des plaintes pendantes devant les institutions judiciaires ;
- 3- Mise en place d'un cadre prospectif/ de réflexion relatif à l'avenir de la ligue ;
- 4- divers

A l'issue des débats à la fois francs, contradictoires mais constructifs, les décisions suivantes ont été prises:

Première décision :

A l'unanimité des personnes présentes à la rencontre, la date de démarrage du championnat professionnel MTN ELITE One est fixée au 26/27 janvier 2019 et celle du championnat MTN ELITE Two fixée au 30 janvier 2019.

Deuxième décision :

Le nombre des clubs appelés à prendre part aux championnats professionnels organisés par la LFPC pour le compte de la saison 2018/2019 reste le même que celui de la saison 2017/2018 à savoir:

- Championnat MTN ELITE One : 18 clubs;
- Championnat MTN ELITE Two: 15 clubs.

Troisième décision :

Suite aux excuses à lui présentées par messieurs OWONA Gaspard Alex et DOMKEU Faustin, le président de la LFPC, le Général Pierre SEMENGUE, après avoir exigé qu'une lettre d'excuse soit rédigée en sus, accepte de retirer toutes les plaintes déposées à l'encontre des intéressés devant les institutions judiciaires.

Quatrième décision :

La date de tenue du conseil d'administration de la LFPC est fixée au 11 Janvier 2019. Ce Conseil doit arrêter à son tour de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la LFPC dans les formes et délais prévus par les Statuts.

Cinquième décision :

Un comité ad hoc chargé de la réflexion sur l'avenir de la LFPC est créé. Il sera présidé par le 1^{er} vice-président de la FECAFOOT, Monsieur ABOUBAKAR ALIM KONATE et composé des représentants de la LFPC et des Clubs.



Sixième décision :

La Fédération Camerounaise de Football va octroyer à la LFPC et aux clubs une subvention pour le démarrage des Championnats.

Septième décision :

Convocation d'une Assemblée Générale de la LFPC afin d'élire ses représentants à l'Assemblée de la FECAFOOT.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la réunion a pris fin sur une note de convivialité générale.

Fait à Yaoundé, le 03 Janvier 2019.

LE PRESIDENT DE LA LFPC







Général. Pierre SEMENGUE

LE PRESIDENT DE LA FECAFOOT



SEIDOU MBOMBO NJOYA

POUR LES CLUBS D'ELITE :

- 1) Owona Goyard Alex 
- 2) FAMAWA Jules F. (PANITHERE) 
- 3) Pascal Abunde (PMD) 
- 4) BATAMAK Pierre (AVION) 
- 5) JEROME KOMÉ MUY (DRAGON TDE) 